

OBJET / réexamen du classement de la parcelle N°1555-Section A

Demande déposée le 06/05/2026.

Commune de **PENVENAN**.

Monsieur Le Président,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du PLUI-H de Penvénan, nous souhaitons demander le réexamen du classement de notre parcelle cadastrée N°1555, pour laquelle nous avions auparavant un CU.

Cette parcelle de surface limitée, s'inscrit dans un environnement bâti avec des réseaux à proximité immédiate.

Le projet concerne la construction d'une maison sur un des lots, lié à une situation de handicap important, consécutive à un accident vasculaire cérébral du 24 juillet 2020, nécessitant la réalisation d'une maison adaptée afin de me garantir l'accessibilité, l'autonomie et des conditions de vie appropriées.

Au regard, de ces éléments (historique constructible, insertion près de maisons existantes, enjeux familiaux de santé et donc impact limité), nous sollicitons le reclassement de cette parcelle en zone constructible.

Dans l'attente de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Madame Le Fichous Annie

Mail : lefichous.jeanyves@orange.fr

Tel : 06.78.14.85.63.

Le Fichous